

Technicien supérieur en automatique et informatique industrielle

Titre - Niveau III

Certificateur : Ministère chargé de l'emploi (DGEFP)

DEFINITION

Les titulaires sont capables de développer et de faire communiquer entre eux les éléments, de mettre en service tout ou partie d'une application d'automatisation d'installations ou d'équipements. Suivant le type de projet ou d'entreprise ou d'organisation, ils se concentrent plutôt les aspects supervision (surveillance et conduite d'installations) ou sur les aspects contrôle commande (réalisation des opérations physiques sur les installations au travers de capteurs et actionneurs).

Lors des phases de conception et développement, ils travaillent essentiellement en bureau ou plate-forme, sur des postes de travail informatiques. Pour la mise en service, ils se déplacent sur le site industriel et se trouvent confrontés directement aux différents éléments matériels (mécanique, électrotechnique, hydraulique...) et logiciels (gestion de production, contrôles commandes...) du système automatisé.

Ils sont autonomes et responsables pour le développement complet de la partie qui leur est confiée. Ils sont capables d'assister les utilisateurs à la manipulation de l'application et de les dépanner.

CONTENU

- ▶ Etude et développement d'une application de contrôle-commande d'une installation ou d'un équipement, avec des outils d'automatique
- ▶ Etude et développement d'une application d'interface homme machine ou de supervision d'une installation ou d'un équipement avec des outils informatiques
- ▶ Développement de la communication entre différents éléments matériels d'une application d'automatisation d'une installation ou d'un équipement
- ▶ Mise en service une application d'automatisation d'une installation ou d'un équipement

En option :

- ▶ Etude de la réalisation et maintenance de l'instrumentation - régulation de procédés industriels continus
- ▶ Etude et développement d'un logiciel applicatif embarqué dans un système électronique

VOIES D'ACCES

- Formation initiale – scolaire : NON
- Apprentissage : NON
- Formation continue : OUI
- Candidature individuelle : NON
- VAE : OUI

FORMATION

Durée : Durée modulable de 11 mois environ (45 semaines), dont 8 semaines en entreprise

Lieux (à titre indicatif) : Campus de formation AFPA des régions suivantes : Alsace - Auvergne - Lorraine - Midi-Pyrénées - Nord-Pas-de-Calais - PACA - Pays de Loire - Rhône-Alpes

Conditions d'accès :

- ▶ Niveau d'une classe de terminale scientifique, technique ou professionnelle + anglais niveau troisième
- ▶ Admission : entretien de confirmation du besoin de formation - tests - épreuves de connaissances en mathématiques, électricité et physique - entretien

RELATION AVEC LES METIERS

- ▶ **Gestion et administration générale :**
 - Spécialiste automatismes / informatique industrielle